



CCAS du Haillan
Département de la Gironde

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 4 JUIN 2024

D2023_06_03 BUDGET PRINCIPAL DU CCAS – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023 - DECISION
Rapporteur : Philippe ROUZE

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le mardi 4 juin à 17h00, le Conseil d'Administration s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe ROUZE, Vice-Président. Les convocations individuelles et ordres du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux membres du Conseil d'Administration le 22 mai 2024.

Nombre d'administrateurs en exercice : 11
Nombre d'administrateurs absents : 4
Date de la convocation : 22/05/2024

PRESENTS :

Monsieur Philippe ROUZE, Madame Marie-Pierre MAILLET, Monsieur Patrick JULIENNE, Monsieur Régis LAINEAU, Monsieur Michel MONTAGNON, Madame Nathalie CHAMBON, Madame Evelyne RIBAN

EXCUSES :

Madame Andréa KISS, Madame Aurélie DUFRAIX, Madame Charlotte MILAMAND, Madame Christiane REALLE

Le rapporteur expose :

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sur proposition de la Présidente du CCAS,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : DE PROCEDER à l'affectation du résultat comme suit :

Résultat de la section de Fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :		excédent :	
		déficit :	38 869,72
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)		excédent :	186 830,15
		déficit :	
Reste de clôture à affecter :	(A1)	excédent :	147 960,43
	(A2)	déficit :	

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice:		excédent :	0,00
		déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)		excédent :	6 660,22
		déficit :	
Résultat comptable cumulé :	R001	excédent :	6 660,22
	D001	déficit :	

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :

Recettes d'investissement restant à réaliser :

Solde des restes à réaliser : 0,00

Besoin réel de financement 0,00

Excédent réel de financement 6 660,22

Résultat excédentaire (A1) 147 960,43

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement

Recette budgétaire au compte R1068 0,00

en dotation complémentaire en réserve

Recette budgétaire au compte R1068 0,00

sous-total (R 1068) 0,00

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire reporté R002 du budget N+1) 147 960,43

Total (A1) 147 960,43

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(recette non budgétaire au compte 119/déficit budgétaire reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2023 au budget supplémentaire 2024

Section de fonctionnement		Section d'Investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté	D001 : solde d'exécution N-1	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	
0,00	147 960,43	0,00	0,00	
			R001: solde exécution N-1	
			6 660,22	
				0,00



Fait et délibéré au Haillan.
Pour extrait certifié conforme.
le 4 juin 2024,
Le Maire,

Andréa KISS
Andréa KISS